

N° 240 AVRIL 2016

SOMMAIRE

P. 2	ACTUALITÉS
P. 3	ACTUALITÉS - CARRIÈRES
P. 4	VIE DU SYNDICAT
P. 5 à 7	ÉLECTIONS INTERNES
P. 8	RÉGION PACA

Adresse du congrès du SNES-FSU au Président de la République

Depuis maintenant près d'un an, la réforme du collège voulue par votre gouvernement cristallise les mécontentements et la colère des personnels. Grèves, manifestations, pétitions, interpellations, résistances aux formations et aux injonctions, sont autant de preuves d'un fossé qui se creuse et de l'opposition continue à cette réforme. En effet, celle-ci ne répond pas aux problèmes du collège, et au contraire dégraderait encore davantage les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves.

Les personnels sont pourtant demandeurs d'une réforme, conscients qu'ils sont que l'organisation actuelle de la scolarité en collège ne permet pas d'assurer la réussite de tous les élèves. La nécessité d'augmenter l'investissement consacré aux collèges, que Madame la Ministre dit partager, ne se traduit pas suffisamment dans les faits. Au-delà de cette question des moyens, il s'agit aussi de produire des programmes cohérents, de concevoir une offre de formation des personnels leur permettant de diversifier les modalités d'apprentissages...

A ce jour, le plan de préparation à l'application de la réforme à la rentrée 2016 a encore renforcé les crispations, démontrant tout à la fois l'inutile complexité de ses propositions, et un mode d'encadrement et de formation des personnels indigne de l'institution.

Nous vous demandons solennellement de revenir sur cette réforme, et de rouvrir le débat sur les nécessaires évolutions à apporter au collège, dans l'objectif partagé de la réussite de tous les élèves. Le SNES-FSU, avec la profession, a des propositions, qu'il est prêt à vous exposer.

Donner la priorité à la jeunesse, c'est relancer la démocratisation de l'enseignement secondaire, en collège comme en lycée. Cela ne peut se faire sans les personnels. Il est encore temps de les entendre à quelques mois de la dernière rentrée de votre mandat.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Élire les représentants du SNES-FSU à tous les niveaux du syndicat : un acte démocratique.

Tous les deux ans, les syndiqués du SNES-FSU sont appelés à s'exprimer pour désigner les militantes et les militants qui auront en charge l'animation au quotidien de l'outil syndical au service de la profession. Durant près de trois semaines - du 5 au 28 mai - dans sa section d'établissement ou en isolé, tout le monde aura la possibilité de participer à ce scrutin pour décider des équipes qui dirigeront pendant le prochain mandat notre syndicat. C'est un acte et un moment important, chacun et chacune doit y prendre part.

Édito

Un bruit sourd qui monte

Voilà deux mois qu'un mouvement de protestation s'est levé contre la loi Travail.

Ce mouvement social, divers par ses formes, bat le pavé et se rassemble sur les places.

Pour la première fois depuis longtemps, lycéens, étudiants, salariés du public et du privé, retraités se sont retrouvés pour dire « non » à une loi qui, en précarisant l'ensemble de la société, marquerait un recul historique des acquis sociaux dans notre pays. Il s'agit également de mettre un coup d'arrêt à la dérive libérale d'un gouvernement qui n'en finit plus de trahir les aspirations de ses électeurs et en particulier celles de la jeunesse.

Ce mouvement montre que quelque chose se passe. Nul ne peut dire aujourd'hui ce qu'il en sortira : simple feu de paille ou embrasement général ?

Le SNES-FSU, avec la FSU, a dès le départ soutenu l'action de la jeunesse et a montré le lien entre la loi Travail et ses prolongements possibles dans la fonction publique.

La primauté de l'accord d'entreprise sur la convention collective ou la loi : c'est le renvoi au local d'un grand nombre de décisions relatives aux conditions de travail, à la carrière, à la démocratie sociale. Nous connaissons bien cela avec les réformes du lycée et du collège.

Dans cette période, le SNES-FSU a tenu son congrès national à Grenoble. Créé en 1966 sous sa forme actuelle, le SNES-FSU a aujourd'hui cinquante ans.

Nous avons à cette occasion réaffirmé notre détermination à obtenir le retrait de la réforme collège et la reprise des discussions.

Le mépris affiché par le gouvernement, et notamment, la ministre de l'Éducation nationale conforte encore davantage le SNES-FSU dans sa volonté de se battre.

Si nous avons obtenu, en particulier par l'action opiniâtre de la FSU et de ses syndicats, le dégel du point d'indice, les 1,2% concédés par le gouvernement sont plutôt de l'ordre du symbole que du rattrapage des pertes subies : 2 mois de salaire par an depuis 2000 ! Il nous faut donc remettre l'ouvrage sur le métier. Il nous faut également peser pour aboutir à une modification des rythmes d'avancement et des bornes indiciaires de nos carrières.

Le congrès s'est adressé très solennellement au président François Hollande. Donner la priorité à la jeunesse, c'est aussi savoir écouter les personnels : il est encore temps de les entendre.

Après un an de bataille, le SNES-FSU relance la mobilisation dans les établissements. Il a décidé de s'adresser à ses adhérents pour les consulter sur les modalités d'action à privilégier pour organiser une nouvelle action nationale en mai.

**Alain Galan, secrétaire général,
Nice, le 25 avril.**



Les nouvelles épreuves du DNB sont complexes et peu lisibles pour les élèves et leurs familles. Il est question à la fois de renforcement de la prise en compte du socle et d'augmentation des épreuves terminales.

Prise en compte du socle, cette disposition remplace, en fait, le contrôle continu : 400 points peuvent être attribués par le conseil de classe en fin de Troisième en fonction du niveau de maîtrise du socle, sur la base des évaluations réalisées en cycle 4 de la Cinquième à la Troisième.

Epreuves terminales : des épreuves terminales écrites de français-histoire-géographie-EMC (5 heures) et de maths-physique-chimie-SVT-technologie (3 heures), et une épreuve orale de présentation de projet seront évaluées chacune sur 100 points. Un enseignement de complément pourra également donner 10 ou 20 points.

En ce qui concerne la nature de ces épreuves écrites : si pour certaines disciplines il n'y a pas de changement majeur annoncé, on note cependant l'arrivée d'un exercice d'algorithmique-programmation en mathématiques, de nouvelles épreuves de SVT, de sciences physiques et de technologie. Les sujets zéro, en ligne sur Eduscol, soulèvent d'ailleurs déjà des questions quant à leur lien avec les programmes (en technologie par exemple), l'absence de barème, l'imprécision voire le flou des consignes.

On l'aura compris, ce « nouveau » DNB ne sera ni plus léger ni plus lisible qu'auparavant et va très certainement générer du travail supplémentaire pour les enseignants ! Pour le SNES-FSU, le DNB doit valoir validation du socle sans nécessité d'évaluer les domaines en tant que tels. En revanche, toutes les disciplines doivent être évaluées, même si cela ne passe pas nécessairement par un contrôle terminal.

Fabienne Langoureau.

ACTUALITÉS

PROGRAMMES COLLÈGE 2016 : ANALYSES ET ENJEUX

Par
Fabienne
Langoureau



Le ministère a publié les nouveaux programmes des cycles 3 (CM1-CM2-Sixième) et 4 (Cinquième, Quatrième, Troisième). Cette publication fait suite à un long processus d'élaboration au cours duquel, après de nombreuses consultations des collègues, le SNES-FSU n'a cessé de proposer des améliorations aux projets élaborés par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP).

Le SNES-FSU a obtenu, pour commencer, que **ces programmes sortent de la logique du socle de 2006**. Mais le travail du CSP a été sans cesse parasité par la marche forcée du ministère pour imposer sa réforme « collège2016 » : logique curriculaire avec des cycles de 3 ans, intégration des EPI et mise en œuvre simultanée sur tous les niveaux du collège à la rentrée 2016.

Une première difficulté organisationnelle se profile pour commencer. La plupart des disciplines **ne bénéficient pas de repères annuels**. Les enseignants vont donc être contraints, dans un temps très court, à s'appropriier tous les programmes et à construire des cours sur **tous les niveaux la même année**. Ils risquent d'être submergés par la multiplication des réunions et autres conseils imposés par la réforme pour répartir les contenus par année, concevoir et mettre en place les EPI, et définir localement les modalités d'évaluation.

Comment bien faire son travail dans ces conditions ? Comment lutter contre les inégalités déjà fortes entre les établissements ? Comment les élèves qui changeront d'établissement en cours de cycle pourront-ils s'y retrouver avec des progressions annuelles qui risquent d'être différentes suivant les établissements ? Quant aux manuels scolaires, certains seront écrits par cycle, certains présenteront une répartition annuelle des programmes de cycle (confiée aux éditeurs) et d'autres présenteront uniquement des ressources. En tout état de cause, ils ne seront pas tous prêts pour la rentrée et ne pourront de toutes façons pas tous être financés... La seule réponse du Ministère, dans sa circulaire de rentrée à ce sujet est : « **L'équipement en nouveaux manuels sera échelonné sur deux années en fonction des disciplines** ».

En ce qui concerne maintenant le contenu, la plupart des programmes ont été nettement améliorés suite aux différentes consultations des collègues et interventions du SNES-FSU mais des problèmes importants demeurent néanmoins dans certaines disciplines :

- L'orientation des programmes d'histoire-géographie, technologie, EPS et EMI est contestable.
- Les programmes des cycles 3 et 4 manquent d'articulation entre eux.
- Certains programmes du cycle 3 correspondent

mieux aux spécificités de l'école primaire, d'autres à celles du collège, ce qui montre bien le caractère inopérant d'un cycle à cheval.

- Certains programmes ont des repères de progressivité trop imprécis ou sont relativement flous concernant les connaissances à acquérir et/ou le niveau de maîtrise de certains concepts, ce qui risque de renforcer les inégalités.

Nous vous invitons à consulter le détail de l'analyse du SNES-FSU, concernant ces nouveaux programmes, au lien ci-dessous : https://www.snes.edu/IMG/pdf/analyse_programmes_college_2016_lca.pdf

Le **SNES-FSU a donc voté contre** ces programmes qui ont recueilli un avis défavorable du Conseil Supérieur de l'Éducation

Le **SNES-FSU continue donc de demander l'introduction de repères annuels** dans les programmes dès la rentrée 2016 et une mise en œuvre progressive.

Des documents d'accompagnement sont par ailleurs indispensables pour préciser les contenus notionnels : ils sont en cours de rédaction et devraient être publiés d'ici le mois de mai, ce qui est particulièrement tardif ; le SNES-FSU souhaite qu'ils soient des outils professionnels proposant en particulier **des exemples non prescriptifs** de cours ou de séquences, respectant la liberté pédagogique des enseignants.

Le SNES-FSU demande que l'administration mette en place un observatoire national, comprenant notamment les organisations syndicales représentatives, afin de « permettre aux divers acteurs de contribuer régulièrement à un bilan de la mise en œuvre des programmes » comme la charte des programmes le prévoit.

Enfin, le SNES-FSU entend bien-sûr poursuivre, avec la profession, sa réflexion sur l'évolution de ces programmes en lien avec sa lutte contre la réforme du collège. N'hésitez donc pas à contacter votre section académique qui pourra, si vous le souhaitez, vous mettre en relation avec les groupes disciplinaires du SNES-FSU, vous permettre de participer à une journée de réflexion, ou vous inscrire à une des listes de diffusion disciplinaires.



ACTUALITÉS

RÉFORME COLLÈGE : ÇA NE PASSE TOUJOURS PAS !



Par
Vassilia Margaria
et
Didier Giauffer



Depuis un an, le Ministère tente d'imposer sa réforme du collège. Depuis un an, **la profession fait front** en dénonçant une réforme inefficace et dangereuse pour les élèves et pour les conditions de travail : réduction des horaires disciplinaires, AP et EPI pris sur les horaires disciplinaires, mise en place simultanée des nouveaux programmes sur les 4 niveaux, disparition des classes européennes et LV 1 bis...

Dans notre académie, les chiffres de la préparation de rentrée parlent d'eux-mêmes : **certaines matières subissent de plein fouet la diminution des heures** avec, en technologie, par exemple, 12 mesures de carte scolaire, disparition de certaines options (latin, LV1 bis)... Les formations disciplinaires ont commencé avant les vacances d'avril. Si elles sont, dans certains cas, intéressantes par les échanges qu'elles permettent entre les collègues, **elles n'apportent aucun élément de réponse** susceptible de calmer les inquiétudes des collègues et aucun argument permettant de légitimer la mise en place de cette réforme.

En effet, la profession reste toujours mobilisée. À l'instar de la réussite de la grève du 26 janvier, avec dans certains établissements 100% de grévistes, les enseignants-e-s ont **continué à montrer leur désapprobation** à travers des motions en CA, des réunions avec les parents, des discussions avec les formateurs, les IPR et l'administration.

Le SNES-FSU, lors de ses congrès, académique et national, a réservé une **part importante dans ses débats** à la question de la réforme du collège. Outre la discussion sur les modalités d'actions d'ici la fin de l'année scolaire, le congrès national a adressé un « **carton rouge** » à la Ministre et a envoyé une lettre au Président de la République pour lui demander solennellement le **retrait de cette réforme** contestée.

Il n'est plus besoin aujourd'hui de démontrer les carences de cette réforme, le SNES-FSU appelle donc la profession à continuer, sous toutes les formes, à combattre sa mise en place. C'est dans cet esprit que le SNES-FSU a décidé de lancer **une vaste consultation** en ligne de ses syndiqué-e-s sur les modalités d'action à mettre en œuvre pour obtenir le retrait de la réforme collège2016 dans les mois à venir :

<https://www.snes.edu/private/Sondages/index.php/344881?lang=fr>

Cette consultation ne peut être saisie qu'en ligne et il faut, pour cela, se munir de son numéro de syndiqué. Le SNES-FSU, syndicat majoritaire de la profession, est **porteur d'une autre réforme du collège**, qui doit permettre à tous les élèves de réussir leur scolarité et leur orientation.

Le congrès national du SNES-FSU réuni à Grenoble du 28 mars au 1^{er} avril, a décidé, pour finir, d'une **journée nationale d'action en mai**. A très bientôt donc !

CARRIÈRES

LISTE D'APTITUDE AU CORPS DES AGRÉGÉS

Cette année, 315 **postes d'agrégés** seront pourvus par la ministre parmi plus de 1300 propositions rectorales, pour 155 000 ayant-droit **une quarantaine de proposés sur 510 candidats** dans notre académie, dont 32 propositions datant de 2015 reconduites par « effet mémoire »...

Conscients du rôle que la liste d'aptitude doit jouer dans la **reconnaissance professionnelle** des enseignants et dans la **revalorisation** de leur profession, les élus SNES-FSU ont fourni un important travail de lecture (exhaustive !) des dossiers. En séance, ils ont **défendu les candidatures** insuffisamment reconnues et **dénoncé**, par deux vœux adoptés à l'unanimité des représentants des personnels, d'une part les trop nombreux retards d'inspection, d'autre part le fait que la quasi-totalité des avis émis par l'inspection régionale se limitent à « Très favorable » quand la candidature est proposée, « Réserve » quand elle ne l'est pas : cela ne peut pas durer.

La liste d'aptitude est pour l'État-employeur un **recrutement** ; elle est pour les personnels concernés une **voie (étroite) de promotion**, ce qui lui confère un caractère doublement sensible : d'une part, parce qu'elle repose sur l'évaluation de la valeur professionnelle des agents ; d'autre part, parce qu'après 6 années de gel du point d'indice, qui ont succédé à

30 années d'érosion de sa valeur, c'est **une véritable démonétisation** que nos professions ont connue. Pour leur rendre leur attractivité, on peut certes invoquer « la Force » dans des publicités édifiantes : « Je suis ton prof ! » On peut nous semble-t-il employer plus utilement l'argent public en **revalorisant nos professions**, celles de professeurs à qui l'on demande d'édifier une « société de l'intelligence » compétitive, de raccommoier un tissu social martyrisé par les souffrances du monde, et -évidemment- de sauver la République. Belle ambition et vaste programme, ce qui explique peut-être que l'on convoque des forces supérieures... Plus prosaïquement, cela vaut bien une revalorisation : à l'heure où **la montagne PPCR est sur le point d'accoucher d'une souris salariale**, il est urgent de mettre en œuvre **l'augmentation des contingents de la liste d'aptitude, l'augmentation du nombre de postes offerts aux concours**, et à terme, **l'unification et la revalorisation des corps, avec pour référence l'agrégation revalorisée**. Une étape importante a été franchie en recrutant désormais certifiés et agrégés à bac +5 : les personnels produisent un effort de formation supplémentaire, à l'employeur de produire l'effort salarial correspondant !

Par
Eric Michelangeli



Professeur-e-s documentalistes : toujours dans l'action !

Après le stage de formation syndicale de novembre dernier qui avait réuni une cinquantaine de collègues, c'est à une journée d'action qu'ont répondu présent-e-s les professeur-e-s documentalistes des Alpes-Maritimes et du Var. L'intersyndicale menée par le SNES-FSU, et avec le soutien de l'APDEN de Nice (ex-FADBEN), appelait à la mobilisation, le 23 mars, pendant la Semaine de la Presse, avec pour mot d'ordre : « Pas d'EMI sans les professeur-e-s documentalistes ! ». Une belle réussite pour ce rassemblement qui a été couvert par France bleu avec un reportage diffusé dans le journal de 18h et qui a été relayé par le Patriote Côte d'Azur dans son édition du 06 avril.

Cette journée a fait écho à la conférence de presse de la Ministre de l'éducation nationale du 22 mars lors de laquelle elle a annoncé des « évolutions statutaires et une reconnaissance accrue » pour les professeur-e-s documentalistes. Comment cette annonce va-t-elle se concrétiser ? Les attentes de notre profession sont très fortes.

Le congrès académique du SNES-FSU de Nice (10-11 mars) en a longuement débattu, et a porté au congrès national une motion d'action spécifique ainsi que des amendements sur l'EMI, l'interdisciplinarité, les obligations réglementaires de services, l'agrégation, l'inspection spécifique, la création d'un corps d'aide documentaliste et la rémunération (HSE, ISOE). Notre proposition d'amendement sur l'EMI a été reprise par le congrès national, ce qui permet d'insister sur la nécessité de revoir ses contenus et d'en confier la responsabilité aux professeur-e-s documentalistes. Les autres propositions n'ont pas été reprises : ainsi, la proposition de création d'un corps d'aide-documentaliste a été rejetée, malgré une intervention en tribune d'un membre de la délégation académique. Concernant le temps de service, le congrès national a rappelé la nécessité de faire appliquer partout le décompte des heures d'enseignement effectuées par les professeur-e-s documentalistes (cf. « Faire respecter nos droits ! » paru dans l'US MAG n°761 du 23/03/2016).

Dans notre académie, le SNES-FSU continuera à agir pour maintenir la dynamique de revendication de la profession : la lettre-pétition au Recteur, rédigée collectivement le 23 mars est téléchargeable sur notre site, à la rubrique « Documentalistes ». Pensez à la signer et à la faire signer puis à la retourner à la section académique ! Les pétitions signées seront remises au Recteur à l'occasion de la journée d'action prévue au mois de mai.

Vassilia Margaria.

Mon premier Congrès national

Après avoir assisté au congrès académique à Falicon, me voici faisant partie de la délégation qui doit défendre nos mandats lors de mon premier congrès national, à Grenoble.

Arrivé au parc des expositions le lundi midi, je prends conscience qu'un congrès du SNES-FSU c'est une grosse machine, avec plus de 600 délégués, venant de toutes les académies, réunis dans une grande salle où se dérouleront les séances plénières et les différents votes.

Le mardi début des travaux en commissions. Pour moi, direction la commission du thème 3 « Pour une société, plus solidaire et plus démocratique, pour une transition sociale et écologique juste ». Cette journée a été marquée par des échanges entre les délégués et les rapporteurs pour retravailler le texte. Nous avons proposé des amendements pour faire respecter nos mandats académiques. Ceux qui n'ont pas été retenus par les rapporteurs de la commission seront défendus par des interventions à la tribune du congrès et mis aux votes en séance plénière. Les échanges en commission sont intéressants et riches d'enseignements car ils permettent de confronter des idées, de réfléchir et d'écouter différents arguments.

Le mercredi et le jeudi les 4 thèmes sont débattus en séance plénière, les rapporteurs présentant les travaux des commissions tandis que les délégués défendent leurs amendements à la tribune. Puis chaque séance se termine par une série de votes : motions, amendements, texte final.

Vendredi midi, mon premier congrès est fini, je repars de Grenoble fatigué mais enrichi des échanges et de la réflexion sur notre métier. Cette semaine m'a permis de confirmer mon engagement au SNES-FSU et m'a donné des arguments pour défendre notre profession et les transmettre à nos collègues.

Baptiste Rosso



VIE DU SYNDICAT

ÉLISEZ VOS DIRECTIONS DU 2 AU 26 MAI 2016.

Par
Alain Galan



Du lundi 2 mai au jeudi 26 mai 2016 ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes nationale, académique et départementales qui animeront le SNES-FSU pour les deux années à venir.

Le SNES-FSU "veille à associer les syndiqué-e-s à tous les aspects de la vie syndicale, de l'élaboration des revendications, aux prises de décisions et à l'appréciation des résultats, des réunions des instances syndicales élues à tous les niveaux, au contrôle de ceux qu'ils mandatent". C'est ce qu'affirme le préambule des statuts du SNES-FSU. La démocratie interne est donc une valeur fondatrice de notre syndicalisme.

Tous les deux ans, les syndiqués sont appelés avant les congrès académique et national, à porter avis sur l'activité du syndicat sur les deux années écoulées : c'est la période de vote sur les rapports d'activité et financiers académiques et nationaux.

À l'issue des congrès, lieux d'élaboration et de mise à jour des mandats, les syndiqués sont appelés à choisir par les responsables qui devront mettre en œuvre les mandats.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES-FSU et la FSU.

Chaque syndiqué est invité à se prononcer à bulletin secret.

4 votes sont à émettre

- au plan national : 2 votes

- une liste de candidat(e)s à la commission administrative nationale du SNES-FSU (le « parlement » du syndicat), composée de 75 titulaires et 75 suppléant(e)s ;
- un(e) secrétaire (titulaire et suppléant(e)) pour la catégorie à laquelle vous appartenez,

- au plan académique : 1 vote

une liste de candidat(e)s à la commission administrative académique du SNES-FSU, composée de 34 titulaires et 34 suppléant(e)s ;

- au plan départemental (Var ou Alpes-Maritimes) : 1 vote

une liste de candidat(e)s au bureau départemental du SNES-FSU composée de 7 titulaires et 7 suppléant(e)s pour le bureau départemental des Alpes-Maritimes, de 12 titulaires et de 12 suppléant(e)s pour le bureau départemental du Var.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans l'US.

Voter dans la section d'établissement

Prenez contact avec le représentant du SNES-FSU dans votre établissement pour obtenir le matériel de vote. Chaque section d'établissement doit organiser le scrutin.

Voter par correspondance

Les retraités et les syndiqués « isolés » ont reçu à leur adresse personnelle le matériel de vote à retourner à la section académique.

Pour tout problème, n'hésitez pas à prendre contact avec la section académique

LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIER ACADÉMIQUES ADOPTÉS.

Par
Alain Galan



Si les rapports d'activité et financier académiques ont été approuvés très largement par les syndiqués avec une progression notable du pourcentage d'approbation (+ 3,12 pour le rapport d'activité, +1,96 pour le rapport financier), la participation à ce scrutin est en forte baisse par rapport à celui de 2014 : - 12,18. Moins d'un syndiqué sur 3 aura participé à ce scrutin.

Il est vrai que cette année est particulière puisque les syndiqués du SNES-FSU ont déjà eu à se prononcer en novembre 2015 sur le rapport d'activité et le vote d'orientation de la FSU et que la multiplication des scrutins peut conduire à un désintérêt. Mais il est impératif pour l'avenir, du syndicat et de la profession, de retrouver des taux de partici-

pations satisfaisants aux élections internes. Nous devons pour cela, mieux aider les sections d'établissement à organiser les scrutins internes et mieux expliquer aux syndiqués les enjeux de ces scrutins.

	Rapport d'activité		Rapport financier	
Inscrits	1919		1919	
Votants	534	27,83%	534	27,83%
Blancs/nuls	6		6	
Exprimés	528		528	
Pour	452	85,61%	456	86,36%
Contre	19	3,60%	9	1,70%
Abstention	57	10,80%	63	11,93%

ÉLECTIONS INTERNES

Unité & Action

UN SNES-FSU COMBATIF, AU PLUS PRÈS DE NOS PROFESSIONS.

Transformer l'école, pour transformer la société

Unité & Action qui exerce depuis plusieurs années au niveau national, comme aux niveaux académique et départementaux, la responsabilité de l'animation et de la direction du SNES-FSU, sollicite de nouveau votre confiance à un moment où la Fonction publique, l'École, la jeunesse et le salariat subissent les mauvais coups d'un gouvernement enfermé dans la logique de l'austérité.

Si l'action à l'initiative du SNES-FSU avec l'intersyndicale du Second degré, laisse entrevoir l'enlèvement de la réforme du collège 2016, il nous reste à obtenir son abrogation.

Si l'action opiniâtre du SNES-FSU, avec la FSU et l'intersyndicale de la Fonction publique, a permis le dégel du point d'indice (bloqué depuis 2010), il nous reste à obtenir le rattrapage des années perdues et une revalorisation des carrières de nos professions. Nous devons pour cela relancer l'action Fonction publique pour les carrières, les salaires et les pensions.

La jeunesse et le salariat sont engagés depuis plusieurs semaines dans l'action contre la loi Travail. Nous devons y prendre toute notre place car les sujets qui en sont le cœur, et qui sont autant de reculs des droits sociaux (temps de travail, conditions de travail et de licenciements, apprentissage, formation professionnelle...), nous concernent, parce que nous sommes aux côtés des jeunes, parce que la Fonction Publique ne tardera pas à faire les frais de mesures de même nature.

Rassembler nos professions et le syndicalisme

Le courant Unité & Action dans le SNES-FSU veut continuer à rassembler tous les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation en favorisant la vie syndicale dans les sections d'établissement (S1), en multipliant les réunions et le dialogue dans les établissements avec les militants à tous niveaux du syndicat, notamment pour que la profession s'approprie davantage la réflexion sur le métier.

École Émancipée (ÉE)

Une autre tendance du Snes, pour une orientation alternative et combative de notre syndicat !

Il y a un an, le résultat aux élections professionnelles sonnait comme un avertissement pour notre syndicat qui y a connu un recul historique, soulignant l'incompréhension de nombreux collègues face à la stratégie peu convaincante du SNES, dirigé par sa tendance majoritaire « Unité et Action ».

En effet, la politique libérale du gouvernement s'accroît, les contre-réformes inspirées par le Medef et la Commission Européenne se bousculent, à commencer par la fameuse « Loi travail ». Or, face à un gouvernement fermé au dialogue, le Snes a pourtant cru que la seule négociation pourrait permettre de faire avancer nos revendications, sans passer par les luttes et le combat social !

Dans la FSU et le SNES, la tendance École Émancipée (EE) défend un syndicalisme alternatif, qui veut clairement combattre l'idéologie libérale, en redonnant de l'espoir et du souffle à l'action syndicale.

Ce syndicalisme alternatif, que nous vous proposons de construire avec nous, doit nous permettre :

- De rejeter le projet d'école prescrit par le traité de Lisbonne : L'ÉE milite pour une école polytechnique donnant accès à tous les savoirs pour toutes et tous ; elle défend un cursus commun jusqu'à 18 ans, à même de doter chaque enfant d'une solide formation initiale, pour qu'il-elle puisse s'émanciper intellectuellement et s'insérer socialement.

- De revenir sur la masterisation, qui n'a pas généré de hausse de salaire et s'est accompagnée d'un appauvrissement de la formation.

- De combattre la politique réactionnaire et conservatrice de ce gouverne-

ment. La marque de fabrique d'Unité & Action, c'est un syndicalisme dont le point de départ est le vécu des collègues dans leur réalité quotidienne, sur le lieu de travail. Nous travaillons à rassembler la profession dans sa diversité et à construire avec elle des revendications permettant des mobilisations majoritaires et les plus unitaires possibles, nécessaires pour la construction d'un réel rapport de force capable de les faire avancer. Mais c'est aussi, le souci de défendre au quotidien tous les personnels face à l'employeur dans les différentes instances, face au néo-management.

Pour Unité & Action, le SNES-FSU doit avoir pour objectifs majeurs :

- Une revalorisation de nos métiers et de nos carrières qui implique pour tous, une augmentation de nos rémunérations et une amélioration de nos conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

- Une transformation du système éducatif qui permette la réussite de tous les élèves et combatte les inégalités sociales, spatiales et toute forme de discrimination. Cela passe impérativement par la remise à plat de la réforme Chatel et par une autre réforme du lycée qui n'organise pas le tri sélectif des élèves, par l'abrogation de la réforme du collège 2016 et la réouverture de discussions pour une véritable réforme qui permette la réussite et la poursuite d'études de tous.

Nous vous proposons de continuer cette stratégie qui a largement été approuvée par les syndiqués lors du vote des rapports d'activité et financier.

Pour un syndicalisme indépendant, offensif, majoritaire et force de proposition dans une fédération, la FSU, qui porte les valeurs et la défense des services publics, votez pour les militantes et les militants des listes Unité & Action.

Contact : meta@nice.snes.edu

ment, tant au niveau intérieur (CICE, état d'urgence, Code du travail ...) qu'au niveau extérieur (alliances douteuses avec des dictatures, traitement ignominieux de la question des réfugiés), politique qui alimente l'idéologie nauséabonde de l'extrême droite et de la droite extrême.

- De combattre le capitalisme pour tendre vers un monde commun, juste et égalitaire, et non pas structuré par la recherche du profit de quelques-uns-e et la concurrence de tout-es contre tout-es.

Être combatif, c'est :

- Anticiper, informer clairement, mobiliser les collègues en amont des négociations pour peser sur celles-ci.

- Tenter de fédérer les luttes : ainsi, à l'hiver 2014-2015, le SNES ne s'est pas assez engagé contre la réforme de l'éducation prioritaire auprès des établissements en lutte. Aujourd'hui cela signifie continuer à lutter la réforme du collège destructrice de l'école publique, en posant comme modalité d'action la grève reconductible.

- Se battre résolument contre la répression qui s'abat sur les salarié-es en lutte (exemple Goodyear)

- Continuer la mobilisation contre la Loi travail en lien avec l'intersyndicale et les organisations de jeunesse.

Il est temps de revenir à la lutte et de défendre des mandats ambitieux !

Pour un SNES combatif et déterminé, votez et faites voter pour les listes École Émancipée !

École Émancipée

Commission Administrative Académique

- 1) Olivier SILLAM, certifié d'histoire-géo, lycée Calmette (Nice)
- 2) Béatrice TRANI, certifiée SES, lycée Renoir (Cagne-sur-mer)
- 3) Philippe GANDIN, certifié d'histoire-géo, collège Paul Langevin (Carros)
- 4) Rozenn BERGIA, certifiée d'anglais, lycée Bristol (Cannes)
- 5) Antonio MOLFESE, certifié de philosophie, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 6) Ingrid AMADOR, certifiée de SVT, TZR collège Jean Moulin (Brignoles)
- 7) Jessica DEVISMES, certifiée d'espagnol, lycée Calmette (Nice)
- 8) Marie-Louise GONZALEZ, agrégée d'espagnol, CIV (Valbonne)
- 9) Fabienne ARNOUX, certifiée d'espagnol, lycée Bristol (Cannes)
- 10) Kathya MARTINEZ, certifiée Lettres modernes, collège Nucéra (Nice)
- 11) Pierre-Yves LAFAGES, agrégé Lettres modernes, Lycée Calmette (Nice)
- 12) Sylvie COSSEDDU, certifiée Lettres modernes, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 13) Bernard RUQUET, certifié de philosophie, lycée Amiral de Grasse (Grasse)
- 14) Maria-Rosario VILAR, certifié d'espagnol, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 15) Charlotte TEULIER, certifiée d'espagnol, collège Vernier (Nice)
- 16) Olivier LEBEL, agrégé d'histoire-géo, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 17) Delphine LUMINET, certifiée Lettres modernes, collège Paul Langevin (Carros)
- 18) Anne MARIETTE, certifiée Mathématiques, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 19) Grégoire KRACHT, agrégé SES, lycée du Parc impérial (Nice)
- 20) Dolores CHENNETIER, certifiée Lettres modernes, Lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 21) Myriem REBAÏ, certifiée d'histoire-géo, lycée d'Estiennes d'Orves (Nice)
- 22) Ysabel LOPEZ-THOUÉILLE, agrégée d'espagnol, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 23) Olivier LEMOINE, certifié d'histoire-géo, lycée Calmette (Nice)
- 24) Albertine BENEDETTO, agrégée Lettres classiques, lycée Jean Aicard (Hyères)
- 25) Lucien David SERRA, agrégé d'histoire-géo, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 26) Elyssa SILLAM, AED, collège Jean Cocteau (Beaulieu)
- 27) Vanessa METTOUDI, agrégée, Lettres modernes, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 28) Sébastien FEIT, certifié de mathématiques, Lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)



Bureau Départemental des Alpes-Maritimes

- 1) Antonio MOLFESE, certifié de philosophie, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 2) Rozenn BERGIA, certifiée d'anglais, lycée Bristol (Cannes)
- 3) Philippe GANDIN, certifié d'histoire-géo, collège Paul Langevin (Carros)
- 4) Béatrice TRANI, certifiée SES, lycée Renoir (Cagne-sur-mer)
- 5) Marie-Louise GONZALEZ, agrégée d'espagnol, CIV (Valbonne)
- 6) Olivier SILLAM, certifié d'histoire-géo, lycée Calmette (Nice)
- 7) Jessica DEVISMES, certifiée d'espagnol, lycée Calmette (Nice)
- 8) Charlotte TEULIER, certifiée d'espagnol, collège Vernier (Nice)
- 9) Fabienne ARNOUX, certifiée d'espagnol, lycée Bristol (Cannes)
- 10) Kathya MARTINEZ, certifiée Lettres modernes, collège Nucéra (Nice)
- 11) Pierre-Yves LAFAGES, agrégé Lettres modernes, Lycée Calmette (Nice)
- 12) Sylvie COSSEDDU, certifiée Lettres modernes, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)
- 13) Bernard RUQUET, certifié de philosophie, lycée Amiral de Grasse (Grasse)
- 14) Maria-Rosario VILAR, certifié d'espagnol, lycée Renoir (Cagnes-sur-mer)

ÉLECTIONS INTERNES

Unité & Action

Commission Administrative Académique

1-Galan Alain	06	cert	techno	clg Carles	Contes
2-Langoureau Fabienne	06	agr	LM	lyc Carnot	Cannes
3-Laugier Jean-Pierre	06	cert	SVT	lyc Parc Impérial	Nice
4-Rozerot Coline	83	cert	hist-g	lyc Edison	Lorgues
5-Ghis Richard	83	cert	math	lyc Camus	Fréjus
6-Clot Jean-Paul	06	biadm	hist-g	lyc Parc Impérial	Nice
7-Guignonnet Maryvonne	83	agr	LM	lyc Rouvière	Toulon
8-Queyroulet Dominique	83	cert	techno	clg F. Mistral	Bormes
9-Bagge Julie	06	agr	philo	lyc Gosciny	Drap
10-Giauffer Didier	06	cert	SVT	lyc T. Maulnier	Nice
11-Verduci Cathy	06	cert	techno	clg St Phalle	Valbonne
12-Negrel Frédéric	83	cert	hist-g	clg H. Nans	Aups
13-Michelangeli Eric	06	agr	hist-g	lyc Calmette	Nice
14-Cantaloube Anne	83	biadm	angl	lyc St Exupéry	St Raphael
15-Gauvrit Frédéric	06	cert	hist-g	clg International	Valbonne
16-Margaria-Pena Vassilia	06	cert	doc	clg L'Archet	Nice
17-Clerc Geneviève	83	cert	hist-g	lyc Golfe de St Tropez	Gassin
18-Rongeard Alexandra	06	agr	anglais	lyc Carnot	Cannes
19-Giovanazzi Fabrice	06	cert	hist-g	lyc E. d'Orves	Nice
20-Thomas Thierry	83	cert	sc phy	clg Thomas	Draguignan
21-Muller Serge	06	cert	math	lyc T. Maulnier	Nice
22-Monnet Anne	06	cpe	educ	clg Les Vallergues	Cannes
23-Bartoletti Arlette	06	retr			
24-El Ouarq Abdellah	83	cert	sc phy	clg La Peyroua	Le Muy
25-Hennecart Françoise	06	dcio	orienta	cio La Musardiére	Antibes
26-Rosso Baptiste	06	cert	techno	clg L'Archet	Nice
27-Gazagnaire Héloïse	06	cert	anglais	clg Giono	Nice
28-Zarco Audrey	83	aesh		clg La Ferrage	Cuers
29-Liens Laurent	83	cert	SES	lyc Camus	Fréjus
30-Le Buzulier Isabelle	83	cert	SES	lyc Edison	Lorgues
31-Moschetti Gaelle	06	ctr	orienta	cio	Nice
32-Deroch Bruno	83	cert	math	lyc Val d'Argens	Le Muy
33-Losson Aurélie	06	cert	math	clg Emile Roux	Le Cannet
34-Combette Bruno	83	agr	hist-g	lyc Paul Langevin	La Seyne
35-Lopez Laurent	83	agr	math	lyc Beaussier	La Seyne
36-Andrau Jean-Pierre	83	retr			
37-Guittard Nelly	06	biadm	italien	lyc Gosciny	Drap
38-Fourmy Pierre	83	cert	sc phy	clg Jacques Prévert	Les Arcs
39-Drevet Carine	06	cert	math	clg L'Archet	Nice
40-Michelangeli A.-Estelle	06	agr	LM	lyc Calmette	Nice
41-Ricerchi Christophe	06	cert	hist-g	lyc Parc Impérial	Nice
42-Vinay-Vullion Dominique	83	cert	SVT	clg La Ferrage	Cuers
43-Duc David	06	cert	hist-g	clg Les Vallergues	Cannes
44-Nunez Isabelle	83	cert	esp	lyc St Exupéry	St Raphael
45-Gode Didier	06	cert	math	lyc E. d'Orves	Nice
46-Tiberti Alain	06	retr			Nice
47-Saadoun Daniel	83	cert	techno	clg l'Esterel	St Raphael
48-Ventadoux Corinne	83	cert	gé bio	lyc Bonaparte	Toulon
49-Schaegis Evelyne	83	agr	LM	lyc Paul Langevin	La Seyne
50-Becette Gael	83	cpe	educ	lyc Camus	Fréjus
51-Ezingard Nadine	06	cert	sc phy	clg Henri Matisse	Nice
52-Hory Marie-Anne	83	cert	sc phy	lyc Beaussier	La Seyne
53-Olivier Mathieu	83	agr	hist-g	lyc Dumont d'Urville	Toulon
54-Giacomuzzo Nicole	83	retr			
55-Sedes Magali	83	biadm	SVT	lyc Val d'Argens	Le Muy
56-Perrot Thomas	06	cert	SVT	clg Pierre Bonnard	Le Cannet
57-Pouchko Julie	83	copsy	orienta	cio	La Seyne
58-Le Rouzic Lhuillier Muriel	06	cert	anglais	lyc Apollinaire	Nice
59-Levenes Jean-Luc	06	cert	techno	clg Fabre	Nice
60-Murriss Martine	06	ma	italien	clg Jean Franco	St Etienne/T.
61-Ciaravino Claudia	83	cert	sc phy	clg Villeneuve	Fréjus
62-Gil Antoine	06	cert	esp	lyc Paul Augier	Nice
63-Levy Brigitte	83	cpe	educ	clg Romain Blache	St Cyr
64-Disperati Marianne	83	cert	math	clg J. d'Arbaud	Barjols
65-Antonini Emmanuel	06	cert	hist-g	clg Matisse	Nice
66-Muller Florence	06	agr	math	lyc Masséna	Nice
67-Quenech'du Hervé	06	biad	SII	lyc Leonard de Vinci	Antibes
68-Gioanni Corinne	06	agr	LM	lyc E. d'Orves	Nice

Bureau Départemental du Var

1-Queyroulet Dominique	cert	techno	clg F. Mistral	Bormes
2-Guignonnet Maryvonne	agr	LM	lyc Rouvière	Toulon
3-Combette Bruno	agr	hist-g	lyc Langevin	La Seyne
4-Clerc Geneviève	cert	hist-g	lyc Golfe de STGassin	
5-Casals Benoit	cert	hist-g	lyc Beaussier	La Seyne
6-Rozerot Coline	cert	hist-g	lyc Edison	Lorgues
7-Lopez Laurent	cert	Maths	lyc Beaussier	La Seyne
8-Lévy Brigitte	cpe	edu	clg R. Blache	St Cyr
9-Negrel Frédéric	cert	hist-g	clg H. Nans	Aups
10-Hory Marie-Anne	cert	sc phy	lyc Beaussier	La Seyne
11-Thomas Thierry	cert	sc phy	clg Thomas	Draguignan
12-Fache Maguy	retr			
13-El Ouarq Abdellah	cert	sc phy	clg La Peyroua	Le Muy
14-Durup Nathalie	cert	math	clg Les Eucas	Ollioules
15-Liens Laurent	cert	SES	lyc Camus	Fréjus
16-Albamonte Céline	cert	LM	lyc Dumont	Toulon
17-Ghis Richard	cert	math	lyc A. Camus	Fréjus
18-Zarco Audrey	aesh		clg La Ferrage	Cuers
19-Deroch Bruno	cert	math	lyc Val d'Argens	Le Muy
20-Pouchko Julie	copsy	orient	cio	La Seyne
21-Saadoun Daniel	cert	techno	clg Estérel	St Raphael
22-Moreau Santi	cert	esp	lyc A.S. Pic	Toulon
23-Ferro Gérald	cert	SII	lyc Rouvière	Toulon
24-Sedes Magali	biadm	SVT	lyc Val d'Argens	Le Muy



Bureau Départemental des Alpes-Maritimes

1-Clot Jean-Paul	biadm	hist-g	lyc Parc Impérial	Nice
2-Margaria-Pena Vassilia	cert	doc	clg L'Archet	Nice
3-Giauffer Didier	cert	SVT	lyc T. Maulnier	Nice
4-Langoureau Fabienne	agr	LM	lyc Carnot	Cannes
5-Verduci Cathy	cert	techno	clg St Phalle	Valbonne
6-Rosso Baptiste	cert	techno	clg L'Archet	Nice
7-Guittard Nelly	biadm	italien	lyc Gosciny	Drap
8-Tiberti Alain	retr			
9-Temime Gwendoline	cert	SVT	clg St Phalle	Valbonne
10-Monnet Anne	cpe	educ	clg Les Vallergues	Cannes
11-Duc David	cert	hist-g	clg Les Vallergues	Cannes
12-Antonini Emmanuel	cert	hist-g	clg Matisse	Nice
13-Muller Serge	cert	math	lyc T. Maulnier	Nice
14-Laugier Jean-Pierre	cert	SVT	lyc Parc Impérial	Nice

Une politique budgétaire très discriminante...

Ce budget présente une réorientation certaine de la politique régionale qui se traduit par un repli très net des dépenses concernant les politiques porteuses de solidarité et les réponses aux besoins des populations. Les engagements de l'exécutif régional baissent de plus de 5 millions € pour l'Economie Sociale et Solidaire, alors que l'économie fait partie des compétences de la région.

Sur le volet enseignement supérieur recherche et technologie, la région fait le choix de se désengager fortement (- 10 M€) dans tout ce qui concerne la vie étudiante et la mobilité internationale, bien qu'elle soit « chef de file » pour le soutien à l'ESR.

La formation professionnelle continue, compétence quasi exclusive de la région, diminue de plus de 22 M€ au prétexte de l'inefficacité de certains organismes de formation. Seuls les organismes dont 70% des formés obtiennent une embauche seront retenus, ce qui est totalement réducteur dans l'évaluation et qui ne prend pas en compte les formations luttant d'abord contre l'illettrisme ou assurant des remises à niveau pour pouvoir entreprendre des formations professionnalisantes ensuite.

Concernant les transports et les grands équipements, on est bien loin des déclarations médiatiques avec une baisse de 24M€.

Les actions en faveur de l'environnement et du développement durable sont diminuées de près de 8 M€, dont plus de 3 M€ impactent les actions liées à l'eau et aux milieux aquatiques, ce qui n'est pas en cohérence avec les ambitions affichées.

Pourtant notre région est fortement touchée par les inégalités sociales et territoriales et il faut donc que les politiques menées puissent répondre à ces enjeux.



RÉGION PACA

BUDGET PRIMITIF 2016 : DES BAISSES CIBLÉES

Par
Richard Ghis



Les lycées et la formation dans la ligne de mire

Si le SNES-FSU se félicite du maintien des aides en direction des familles et des lycéens pour les manuels scolaires et le premier équipement, il est très inquiet du devenir des lycées.

Alors que la dépense par lycéen en région Paca (2 029 €) était tout juste à la moyenne de l'ensemble des régions (2 019 €), la baisse des moyens tant du point de vue du fonctionnement que de l'investissement est très préoccupante.

Avec 2,2 millions d'€ de moins pour l'accueil, l'entretien, la restauration et l'hébergement le SNES-FSU craint une dégradation des conditions d'accueil dans les lycées de la région et aussi de travail pour l'ensemble des personnels. Cette baisse des moyens de fonctionnement s'ajoute à l'annonce du non remplacement des 150 fonctionnaires de la collectivité territoriale partant à la retraite dans les 2 ans à venir.

C'est aussi une nouvelle baisse de l'investissement de près de 9 millions d'€ (près de 25% de baisse en 2 ans au regard des chiffres du ministère de l'intérieur) alors que l'exécutif régional dénonce « des conditions d'études de la jeunesse particulièrement mauvaises et des bâtiments dégradés ». On peut donc légitimement se poser des questions sur les engagements à venir en ce qui concerne les nouvelles constructions et les réhabilitations. Les engagements concernant des travaux au lycée Audiberti d'Antibes (7 millions d'€), au lycée Renoir à Cagnes sur mer (4,6 millions d'€), au lycée Golf Hôtel à Hyères (1,7 millions d'€), de l'extension du lycée Paul Augier à Nice (non chiffrée) seront-ils tenus ? Il est urgent d'obtenir un nouveau Plan Prévisionnel d'Investissement.

La dérive « sécuritaire »

Le SNES-FSU, avec la FSU, dénonce la provision d'un million d'€ pour « renforcer la sécurité des lycées du fait de leur dimension et de la nature des publics qu'ils accueillent » et « la formation des personnels à la dé-

tection des signes de radicalisation afin de répondre à la menace terroriste ». L'installation de caméras et la stigmatisation de la population lycéenne ne sont pas acceptables. La jeunesse de notre région et les personnels ont surtout besoin de bâtiments bien équipés et rénovés.

Développer toutes les voies de formation

Les jeunes doivent aussi bénéficier d'une offre de formation diversifiée dans les voies générale, technologique et professionnelle. La volonté de l'exécutif régional de tout miser sur l'apprentissage (augmentation des crédits de 50 millions d'€) risque de complètement déséquilibrer l'offre de formation dans notre région. Privilégier des formations par l'apprentissage aux seuls « besoins » des entreprises, c'est avoir une vision d'un autre âge qui ignore les nombreuses études qui ont montré que l'adéquation entre la formation et l'emploi occupé était très faible. C'est aussi vouloir ignorer que l'insertion durable dans l'emploi est meilleure chez les jeunes ayant suivi des formations professionnelles sous statut scolaire.

Les aides directes aux entreprises progressent de 3,5 millions d'€ et 5 millions d'€ sont fléchés pour soutenir les employeurs d'apprentis, pourtant ces dispositifs ont fait la preuve depuis 10 ans de leur inefficacité, puisque le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé en France comme en Paca.

Le SNES-FSU continuera à défendre l'idée qu'il faut investir dans des politiques porteuses de solidarité et dans les réponses aux besoins des populations



RÉORGANISATION TERRITORIALE EN RÉGION

Région académique : le SNES-FSU reçu par le recteur de région

La réorganisation de l'État en région, suite à la loi Notre, annoncée par une communication en conseil des ministres le 31 juillet 2015 se met en place dans les différents ministères. Il y a depuis le 1^{er} janvier 2016 une organisation des différents services de l'État avec un seul directeur régional pour chaque réseau ministériel.

Pour l'Éducation nationale, même si le gouvernement a été contraint face à la mobilisation initiée par le SNES-FSU et la FSU de conserver pour le moment les académies dans leur périmètre actuel, le décret du 10 décembre 2015 crée les régions académiques, le recteur de région académique et décline les compétences et la feuille de route de ces derniers.

Une délégation de la FSU région a été reçue par le recteur de la région académique PACA (c'est aussi le recteur de l'académie d'Aix-Marseille) pour évoquer plusieurs sujets qui sont dès à présent de la compétence du recteur de région académique.

Schéma régional des formations dans le second degré

La carte des formations est arrêtée au niveau régional par la région dans le cadre d'un plan régional de formation auquel l'Éducation nationale doit donner son accord sur la partie qui la concerne. Nous avons donc attiré l'attention du recteur de région, sur les risques que font courir les prises de position du nouvel exécutif régional à la carte des formations dans l'enseignement initial. En effet, l'adéquationnisme annoncé par le président Estrosi et sa volonté de développer fortement l'apprentissage, comme le demande le président Hollande, dans une enveloppe financière contrainte pourrait signifier très vite une baisse significative du financement de certaines formations et donc des fermetures de formations dans les voies professionnelle et technologique de l'enseignement initial et dans certaines formations du post-bac. Le recteur nous a assuré qu'il serait très attentif à ce qu'un tel scénario ne se réalise pas. Les éléments budgétaires votés depuis par les élus régionaux confirment que nos inquiétudes étaient fondées.